

COMMISSION D'ÉTUDE DE PRÉSANSE DU 9 SEPTEMBRE 2021

Obligation vaccinale, pass sanitaire... : support détaillé disponible

Suite à la publication, le 5 août dernier, de la loi n° 2021-1040 relative à la gestion de la crise sanitaire, Présanse a choisi de consacrer la matinée technique de sa dernière journée d'étude aux multiples actualités juridiques impactant les SSTI, tandis que l'après-midi a porté sur la loi pour renforcer la prévention en Santé au travail.

Les différents textes législatifs publiés cet été et impactant l'activité des SSTI (loi relative à la gestion de la crise sanitaire, décret relatif à la visite médicale avant un départ à la retraite, réforme Santé-Travail...) ont fait l'objet de présentations par les équipes de Présanse lors de la journée d'étude du 9 septembre dernier.

Loi n° 2021-1040 du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire

Cette première partie revient sur l'obligation vaccinale en SSTI, le calendrier vaccinal applicable, mais aussi sur le cas d'un refus de présentation de pass sanitaire du salarié à l'employeur lorsqu'il est soumis à une telle obligation. A noter que les SSTI (futurs SPSTI) sont bien dans la liste des établissements soumis à l'obligation vaccinale, ce qui diffère du pass sanitaire (qui peut être obtenu avec un test négatif).

Ne sont pas soumis à cette vaccination obligatoire, les personnes bénéficiant d'un certificat de rétablissement, de contre-indication médicale au vaccin et les personnes chargées de l'exécution d'une tâche ponctuelle dans de tels établissements.

Également à retrouver : une présentation du protocole national pour la situation des personnes vulnérables, du décret du 7 août et de la note DGS du 9 août relatifs aux autotests Covid-19 pouvant être supervisés par des médecins du travail et des infirmiers en Santé au travail.

Parmi les autres sujets détaillés : **visite médicale avant départ à la retraite** (qui organise la visite ? quels sont les travailleurs concernés ?), et les dates à retenir quant au **report des visites médicales et visites confiées aux infirmiers**.



Ressources :

Le support complet de cette journée du 9 septembre 2021 est maintenant disponible sur le site de [Presanse.fr](https://www.presanse.fr)
 ▶ Ressources ▶ Juridique ▶ Réforme

Loi pour renforcer la prévention en Santé au travail

La seconde partie du diaporama revient largement sur les différents aspects de la Réforme Santé-Travail, dont le texte a finalement été voté le 2 août dernier (cf. Une de ce numéro), présentant les dates clefs, puis détaillant les sujets suivants :

- ▶ Pilotage, missions, offre socle, périmètre
- ▶ Certification
- ▶ Financement
- ▶ Périmètre
- ▶ Gouvernance
- ▶ Equipe pluridisciplinaire
- ▶ DMP/DMST
- ▶ DUERP
- ▶ Prévention de la Désinsertion professionnelle
- ▶ Exposition au risque chimique
- ▶ Passeport de prévention
- ▶ Comité social et économique ■

Calendrier des événements RH à venir

Atelier Fusions – Visio 7 octobre 2021

Dans le contexte de transformation des SSTI, il est demandé aux SSTI d'engager des réflexions sur l'aménagement du territoire incluant des propositions de fusions. Si certains SSTI ont choisi de renforcer leurs partenariats, d'autres initient des rapprochements entre structures via des opérations de fusion-absorption. Cette opération nécessite notamment de procéder à une harmonisation des statuts juridiques/RH entre les personnels. La Commission RH propose un atelier qui se déroulera en visio-conférence le 7 octobre prochain, afin d'échanger, à l'aide de références juridiques et de retours de pratiques, sur les questions RH qui se posent dans le cadre d'un rapprochement de Services.

Cet atelier s'adresse uniquement aux SSTI envisageant un rapprochement ou en cours de fusion. Afin de permettre les échanges, le nombre de participants sera limité à 30. Une inscription par le biais d'un Doodle a été envoyée aux directions le 2 septembre dernier et est à retrouver sur le site.

Rencontres des professionnels RH – 16 novembre 2021

Un second événement sera proposé (uniquement en présentiel) aux SSTI, le mardi 16 novembre 2021. Cette rencontre se déroulera au Grand Hôtel (Paris 9^e) avec une matinée en séance plénière sur les récentes actualités SSTI et des ateliers l'après-midi. Les bulletins d'inscription seront disponibles fin septembre. ■